

Date limite : 31 Janvier 2012

Colloque international

Appel à contribution

« Traduction et texte sacré »

Fès, 18-19 avril 2012

Argumentaire

Traduction : Christianisme et judaïsme

La traduction du texte sacré soulève des questions multiples et redoutables relevant des rapports des communautés et des peuples à leurs langues et aux textes fondateurs de leurs identités, au sacré, au monde avec ses êtres et ses objets.

Le texte sacré constitue un monument «littéraire» qui cristallise l'identité héritée d'une communauté. La question de sa traduction diffère suivant les religions et les croyances. Si nous considérons les trois monothéismes abrahamiques, le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam, nous constatons de prime abord une différence radicale entre ces trois rameaux de la tradition abrahamique dans la place accordée à la traduction de leur texte sacré.

Ainsi, la seconde Epître aux Corinthiens souligne le fait que la révélation a un caractère ineffable et ne peut s'exprimer en langue humaine. La traduction serait un blasphème. Steiner indique que « le Judaïsme recèle un tabou extrême, le Megillat Taanith du premier siècle, rapporte que le monde s'obscurcit pendant trois jours quand la Loi fut traduite en grec (M. Ballard, 2007, p 38). Ainsi la traduction est considérée comme une transgression de l'interdit de

communication incarné par la malédiction de Babel que représente la diversité des langues.

Par ailleurs le refus des autorités religieuses judaïques de participer à la Traduction Œcuménique de la Bible confirme la pérennité de cette position radicale du judaïsme.

Si l'on considère le Christianisme, l'on constate que la traduction et l'interprétation étaient constitutives du Nouveau Testament (NT). En effet, si le Christ parlait araméen, le NT a été rédigé en grec dès le premier siècle, or la prédominance du latin en Gaule et en Afrique créa le besoin de traductions latines de la Bible, tâche à laquelle s'attèlera Saint Jérôme (Eusebius Hieronymus né en 347). La Bible a été traduite après dans les langues « vernaculaires » européennes; traductions dont certaines ont fondé les langues et les identités nationales (par exemple, l'allemand avec Martin Luther). L'aspect religieux vient étayer cette place centrale qu'occupent la traduction et l'interprétation dans la tradition chrétienne..

Le problème de la traduction religieuse pose des interrogations à propos de la notion de « religion des Livres », notion qui n'est pas acceptée sans réserve par les différents monothéismes.

Traduction du Coran.

L'histoire de la traduction du Coran dans les différentes langues, en pays d'Islam comme en Occident, n'est pas encore écrite. La traduction était constamment soumise à une double contrainte. On assume dans les milieux orthodoxes que la traduction du Coran doit impérativement se restreindre à la traduction des « significations » du texte. Il s'en suit que la lecture du Coran pendant l'accomplissement rituel de la prière doit se faire en arabe, à savoir dans la langue révélée au prophète de l'Islam. En dépit de cette contrainte, le Coran a été traduit en Berbère, Persan, en Sindi, dans les langues de l'Asie, dans les langues de l'Inde. La traduction du Coran n'était pas faite dans une perspective vouée inéluctablement à l'échec, malgré le dogme de l'« *inimitabilité du Coran* ». D'autre part, on assiste, comme l'indique Régis Blachère dans son 'Introduction au Coran' au « désarroi du lecteur non arabisant » (Paris, 1977, 274-277) devant les traductions

habituelles de ce texte. La plus ancienne traduction a été faite en Latin par Robert de Kenton, (alias Robert von Ketton) vers 1143. Les versions ultérieures en italien (Andrea Arrivabene, 1547) et en allemand (Salomon Schweigger, 1616) étaient faites à partir de la traduction latine et portaient parfois des titres qui faisaient écho à la menace turque en Europe : (S. Schweigger : Alcoranus Mahumeticus. Der Türcken Alcoran, Religion und Aberglauben. Même lorsque le Coran fût traduit pour la première fois de l'arabe en allemand en 1772, le Coran était considéré comme la 'Bible turque' (die türkische Bibel oder der Koran). Les traductions faisaient également écho aux réserves de l'Eglise.

On pourrait dès lors distinguer entre les traductions destinées à constituer des *vulgates*, (pour des finalités apologétiques de la *refutatio* de l'islam ou de la chrétienté) et les traductions scientifiques.

Il est admis que la traduction scientifique répond à des critères académiques qu'il s'agit de préciser pendant le colloque. On pourra mettre en valeur les traductions faites en Allemagne par Max Henning (1901), Rudi Paret (1962), et les traductions faites en France par Régis Blachère, André Chouraqui et Jacques Berque.

Le but de ce premier colloque sur la « traduction et Texte sacrée » en ce qui concerne le Coran est de présenter un état des lieux de l'histoire des traductions en pays d'islam et des traductions scientifiques disponibles.

L'organisation de ce colloque est l'occasion de suivre l'histoire de la traduction du Coran dans le sillage des religions monothéistes, de soulever les problématiques spécifiques portant sur le 'texte sacré', face au texte 'profane'. La traduction des textes sacrés s'inscrivait parfois dans une histoire des malentendus, et de la polémique autour des textes 'fondateurs'. Mais écrire une histoire de la traduction des livres sacrés au niveau universitaire augure d'une perspective inédite dans le dialogue des religions et des cultures.

En résumé, il convient d'examiner les rapports du texte sacré à la traduction et à l'interprétation selon cette grande optique: Le rapport intertextuel entre Ancien Testament (AT) et Nouveau Testament(NT), et entre AT&NT et Coran, où l'on pourrait parler de ré-énonciation culturelle et dogmatique.

Les axes proposés :

1. Horizons théoriques de la traduction religieuse

- Traduction, langage humain et discours divin.
- Traduction, langue de la révélation et langues profanes.

2. Traduction biblique et coranique

- Littéralisme et fondamentalisme dans la traduction en Islam.
- L'histoire de la traduction du Coran en pays d'islam.
- La traduction dans le mouvement de la réformation et l'Herméneutique sacrée.
- Traductions scientifiques et écoles de la traduction.

La date limite de soumission des propositions de communications est le **31 janvier 2012**.

Les propositions de communication sont à adresser conjointement à Hamid Guessous (hamid_guessous@hotmail.com) et à Azelarabe Lahkim Bennani (lazelarabe@hotmail.com). Chaque proposition sera accompagnée d'un **résumé de 15 à 20 lignes** (de préférence sous format Word). Le texte destiné à l'oral ne devra pas excéder 25 à 30 minutes (soit 7 à 8 pages à 2. 400 signes chacune) ; le texte définitif pour l'impression devra être inférieur à 35 000 signes (espaces et notes comprises).

Contact : hamid_guessous@hotmail.com et lazelarabe@hotmail.com

Pour le GRITI (Groupe de recherche Interdisciplinaire en Traduction et Interprétation)

-Hamid Guessous (Dpt. Français, Fac. Lettres, Sais Fès),

-Azelarabe Lahkim Bennani (Dpt. Philosophie, Fac. Lettres, Dhar Mehraz Fès)

Responsable : [Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Traduction et Interprétation](#) Adresse : Route d'Immouzer. B.P 59. Fès. Maroc

Organisateur scientifique : **Centre d'Etudes Ibn Roshd** (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar Mehraz, Fès)

Comité Scientifique : Gibert Vincent (Président, France), A. Alami Hamedane (Président, Maroc) ; H. Guessous ; A. Lahkim Bennani, T. Sakhkhane.